

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PROCES-VERBAL DE LA SESSION DU 25 JUIN 2024

ADHÉRENTS PRÉSENTS

Représentants employeurs – adhérents présents :

Jean CESBRON, OGECLA JOLIVERIE
Jean-Pierre VIAUD, UD CGT
Marine TESSON, PROFESSION SPORT 44
Théo DANO, BERILLUS Nantes
Hubert MARIONNEAU, UBBY ENERGY
Céline JEGOU, MANUFACTURE
FRANCAISE DU CYCLE

Edouard LE BOULAIRE, TENNIS DE
TABLE Saint-Herblain
Ludovic KORCHIA, DIVOLUCI
Laurent GUYON, MTA MESSAGERIES
TRANSPORTS DE L'ATLANTIQUE
Aurore DURAND, UIMM Loire-Atlantique
Jean VERNEYRE, ABALONE

Vincent FARIAS, ATLANTIQUE SAUMON
FUME
Eric MENARD, ATELIER DU QUATUOR
Marie-Françoise REDON, CONVERSENS
Jérôme DUCHESNE, SYD INTEGRATION

Représentants du collège salarié du conseil d'administration - présents :

Yann COUROUSSE, UD CGT-FO, CGT-FO
Yves MADELINE, AISSY, CFDT

INVITÉS

Isabelle MARTIN, commissaire aux
comptes, TGS France Audit, membre du
groupe SOREGOR
Anne SAINT-LAURENT, directrice générale,
SSTRN
Vigrine BORDIER, directrice opérationnelle de
la prévention, SSTRN

Rodolphe ROBERT, directeur administratif et
financier, SSTRN
Jérôme VIAUD, Directeur immobilier, services
généraux, achats et QSE, SSTRN
Eric PAYEN DE LA GARANDERIE, directeur
communication, SSTRN
Emmanuel TRETOUT, directeur SI, SSTRN

Grégoire TARDY, directeur projets, offre
collective et pilotage digital, SSTRN
Dr Françoise DUCROT, directrice des
partenariats et des compétences
complémentaires, médecin du travail, SSTRN
Hélène BRICAUD, responsable des
instances, SSTRN

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 juin à 16h30 les membres de l'assemblée générale de l'association Service de Santé au Travail de la Région Nantaise (SSTRN) se sont réunis au siège du SSTRN, 2 rue Linné à Nantes.

Chaque participant entre en séance, signe la feuille de présence et est informé qu'un lien de connexion sera transmis pendant la séance pour participer aux délibérations.

Documents mis à disposition préalablement à la réunion :

- Rapport d'activité 2023
- Rapports du Commissaire aux comptes 2023
- Support de présentation

Documents projetés en séance :

« Support de présentation de la séance »

M. CESBRON, président du SSTRN, ouvre la séance à 16h35 et remercie les personnes présentes.

M. DUCHESNE et M. VERNEYRE sont désignés scrutateurs.

Mme BRICAUD est désignée secrétaire de séance.



ORDRE DU JOUR

M. CESBRON énonce l'ordre du jour de l'assemblée :

- Rapport moral du Président et rapport d'activité de l'année 2023
- Rapport financier 2023
- Rapport du Commissaire aux comptes 2023 – TGS France
- Budget 2024
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes – TGS France
- Evolution du bail du centre de Nantes Est
- Acquisition du centre actuel de Sainte-Luce sur Loire avec financement par recours à un emprunt (AG 22/06/2023), assorti de garantie hypothécaire
- Pouvoirs pour les formalités
- Vote des résolutions
- Proclamation des résultats

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT ET RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2023

Cf rapport d'activité 2023

M. CESBRON rappelle les 4 enjeux du projet de service 2022-2026 définis par le conseil d'administration :

- Déploiement de la réforme
- Positionnement territorial et partenarial
- Digitalisation et dématérialisation
- Renforcement de la politique RSE

Un point d'avancement des 17 objectifs du projet de service est partagé.

M. CESBRON partage ensuite les implantations sur le territoire nantais et la répartition des 386 collaborateurs du SSTRN.

Il présente le rapport moral de l'année 2023. Il évoque les projets majeurs réalisés en 2023 :

- Finalisation du parcours d'accompagnement d'une entreprise adhérente
- Mise en œuvre d'une expérimentation de bornes d'accueil des salariés en visite (centres Clisson, Saint-Herblain)
- Mise en ligne du nouveau site internet (avec accès à la cellule de prévention de la désinsertion professionnelle pour les employeurs)
- Lancement phase de déploiement de l'outil Mon Approche Prévention (MAP)
- Validation des projets d'évolution immobilière des centres de Saint-Philbert de Grandlieu, Clisson
- Validation de l'engagement pour le futur siège social
- Audit de confirmation de la labellisation professionnelle Amexist du SSTRN
- Phase expérimentale de l'outil Télélora d'amélioration de la téléphonie et de la relation adhérents

L'année 2023 a également été marquée par de nombreux partenariats sur le territoire :

- FASTT : expérimentation de la visite de retour à l'emploi pour les intérimaires
- Traduction : partenariat avec des services d'interprétariat pour accompagner les travailleurs non francophones (ASAMLA/MBA)
- Obtention du Label employeur partenaire des sapeurs-pompiers
- Ligue contre le cancer : actions communes pour assurer la promotion de la charte cancer dans les entreprises
- Thalie santé : prise en charge des intermittents du spectacle sur le territoire du SSTRN
- Club House : actions pour préserver la santé mentale des travailleurs
- Universités d'Angers et Nantes : accueil de stagiaires d'internes en médecine du travail et interventions dans les parcours de formation

Mme SAINT-LAURENT évoque ensuite les priorités de l'année 2024 :

- Finaliser le déploiement des projets structurants du Service (*Télélora, outil métier Pulse, évolution du métier d'assistante médicale, Mon Approche Prévention, délégation médecin-infirmier*)
- Définir le cadre de l'action en milieu de travail (pour tous métiers) et de l'accompagnement des adhérents par la fiche d'entreprise
- Créer les conditions de réussite de la certification



En conclusion, 2023 est une année de finalisation des projets structurants pour augmenter le service aux adhérents et salariés suivis, en particulier sous l'angle digital et préparer les prochaines étapes de déploiement de la réforme.

Le président, au nom de l'ensemble du conseil d'administration, tient à saluer le travail réalisé par l'ensemble des équipes au cours de l'année 2023.

Mme SAINT-LAURENT et Mme BORDIER présentent ensuite le rapport d'activité 2023.

- Nos adhérents :
 - 25 611 adhérents (structure inchangée).
 - 293 882 salariés suivis (+2%).
- Prévention en entreprise :
 - 5 591 AMT (actions en milieu de travail)
 - 13 992 FE (fiches d'entreprise) ; ces chiffres ne reflètent pas l'activité réalisée ; un outil est en cours de déploiement pour améliorer la traçabilité des actions ; pour rappel, la future certification impose une mise à jour des FE tous les 4 ans.
 - Sensibilisations saisonnières : 639 saisonniers sensibilisés en individuel ou collectif (68% de participants à l'escape game).
- Suivi individuel :
 - 131 087 visites médicales et entretiens infirmiers (+6% ; +40% de visites périodiques).
 - 3 034 dispenses réalisées.
 - Dispositif clinique : 363 accompagnements et 897 entretiens.
 - 158 310 examens complémentaires (60% de visio-tests)
 - Le délai moyen de réalisation des visites d'embauche a été réduit à 45 jours (vs 60 en 2022). Le président salue l'effort des équipes qui sont impliquées sur les projets structurants.
 - Stabilité des visites intérim : 9 582 visites réalisées par l'équipe intérim à Nantes île et par l'équipe d'Ancenis principalement.
- Accompagnement au maintien en emploi :
 - 14 219 visite de reprise et 9 998 de pré reprise
 - 19 282 aménagements de poste
 - 2% des salariés reçus inaptes au poste (2 471 inaptitudes).
 - Cellule de prévention de la désinsertion professionnelle : la cellule traite les situations complexes nécessitant un regard pluridisciplinaire, après orientation du médecin du travail ; la saisine de la cellule peut maintenant être demandée par l'ensemble des acteurs du maintien emploi (médecin généraliste ou spécialiste, employeur, partenaire du maintien en emploi, salarié). Un travail est en cours au niveau national pour définir une méthodologie de scoring partagée entre services et pour donner une meilleure visibilité et favoriser la prévention primaire.
- Un accompagnement au plus près des besoins – quelques exemples :
 - Troubles musculosquelettiques | Projet de repérage « Saltsa 1 score validé » pour les infirmiers et préparation phase 2
 - Risques psychosociaux | Nouveaux ateliers de sensibilisation (Harcèlement sexuel et agissements sexistes, Burn Out).
 - Risque chimique | Ateliers risque chimique revus : 2 modules (« RC : de quoi parle-t-on ? » et « RC : s'engager en prévention »). Préparation d'un escape game.
 - Addictions | Appel à projets de l'ARS « création d'une consultation de tabacologie »
 - Prévention de la désinsertion professionnelle | 230 salariés accompagnés. Accompagnement des équipes santé travail pour la mise en place de l'essai encadré.
 - Pôle Ergo Psycho Social | 246 demandes d'intervention en ergonomie. 105 dossiers suivis par les psychologues du travail et 363 accompagnements individuels par les psychologues du travail dans le cadre du dispositif clinique. 577 accompagnements par le service social du travail.
 - Veille épidémiologique | Construction et mise en place de tableaux de bord épidémiologiques pour chaque médecin du travail.



- Ateliers, sensibilisations, information :
 - 1 366 participants aux actions collectives
 - 188 sessions d'ateliers et réunions d'informations
 - Des messages accessibles par différents canaux : 515 370 pages lues (site internet), 204 941 visiteurs uniques (site internet), 591 275 vues uniques sur les réseaux sociaux qui ciblent notamment les messages de prévention pour les jeunes générations en activité.

L'assemblée n'a pas de question.

RAPPORT FINANCIER 2023

M. ROBERT présente le rapport financier 2023.

Catégorie comptable	2023	BUD-2023	Var 23-BUD	Variation %	Commentaires
1 - Autres produits d'exploitation	240 345 €	305 000 €	64 655 €	-26,90%	
1 - Ressources	37 767 852 €	35 325 900 €	2 441 952 €	6,47%	Activité + rattrapage cotis.
TOTAL PRODUIT D'EXPLOITATION	38 008 197 €	35 630 900 €	2 377 297 €	6,25%	
2 - Charges de personnel	19 382 005 €	18 905 000 €	477 005 €	2,46%	
3 - Charges sociales	8 272 147 €	8 290 345 €	18 198 €	-0,22%	
MASSE SALARIALE CHARGÉE	27 654 152 €	27 195 345 €	458 807 €	1,66%	PPV
4 - Services extérieurs	6 335 937 €	5 621 132 €	714 805 €	11,28%	Accompagnement Projet
5 - Fournitures consommables	398 024 €	385 746 €	12 278 €	3,08%	
6 - Impôts et taxes	959 523 €	847 329 €	112 194 €	11,69%	
7 - Autres charges d'exploitation	2 059 620 €	1 585 975 €	473 645 €	23,00%	Provisions Clients
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	37 407 256 €	35 635 527 €	1 771 729 €	4,74%	
8 - Charges financières	7 027 €	8 295 €	1 268 €		
8 - Produits financiers	168 565 €	16 000 €	152 565 €		Placements financiers
RESULTAT FINANCIER	161 538 €	7 705 €	153 833 €	95,23%	
9 - Charges exceptionnelles	200 080 €	4 969 €	195 111 €		Amort. exercices antérieurs
9 - Produits exceptionnels	- €	19 395 €	19 395 €		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 200 080 €	14 426 €	214 506 €	107,21%	
Participation des salariés	- €	- €	- €		
Impôt sur les sociétés	- €	- €	- €		
RESULTAT NET	562 398 €	17 504 €	544 894 €	96,89%	
CAF	2 199 123 €				

- Ressources : +6,4% vs budget 2023, grâce au rattrapage de cotisations et l'amélioration de l'activité.
- Charges de personnel : +2,4% vs budget 2023. +8,3% vs budget 2024 compte tenu des recrutements, des NAO, de la gestion des emplois et des parcours professionnels et du glissement vieillesse technicité.
- Résultat net : **562 k€**.
- Trésorerie : point bas décalé au mois de décembre. Tendence à la hausse entre 2020 et 2023, continuité en 2024.
- Diminution significative des créances clients grâce à un recouvrement intensifié en 2024.
- Diminution des dettes financières ; augmentation des provisions (sur créances clients) et des capitaux propres.

Le compte de résultat des 5 dernières années est partagé (2019-2023). Le résultat annualisé sur 5 ans est de - 2 418€.

L'assemblée n'a pas de question.



HB

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2023

Cf rapport général et rapport spécial 2023

Mme MARTIN, chargée de mission (cabinet TGS France), évoque les deux rapports établis pour l'année 2023 : le rapport général et le rapport spécial.

Aux termes du rapport général, l'audit a été réalisé selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Les éléments collectés sont suffisants et appropriés. Mme MARTIN certifie sans réserve que les comptes 2023 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Aux termes du rapport spécial, trois conventions règlementées ont été conclues entre des membres du conseil d'administration et l'association au cours de l'exercice 2023 :

- La première concerne une commande de produits (saumon) auprès de la société Atlantique Saumon Fumé, au sein de laquelle M. FARIAS, administrateur, est associé (pour un montant de 100,37€ TTC) ;
- La seconde concerne la prestation informatique fournie dans le cadre du projet Télélora par la société SYD, au sein de laquelle M. DUCHESNE, administrateur, est associé (pour un montant de 360 699,52€ TTC) ;
- La troisième concerne l'indemnité mensuelle versée au président M. CESBRON d'un demi-SMIC mensuel brut, plus les charges sociales (conformément aux statuts et à la décision du conseil d'administration du 15 février 2018), M. CESBRON a perçu une indemnité brute de 10 490,53€ plus charges sociales pour 12 mois.

L'assemblée n'a pas de question.

BUDGET 2024

M. ROBERT présente le budget 2024 :

Catégorie comptable	2023	BUD-2024	Var BUD24 - 23	Variation %	Commentaires
1 - Autres produits d'exploitation	240 345 €	137 000 €	- 103 345 €	-43,00%	
1 - Ressources	37 767 852 €	39 212 022 €	1 444 170 €	3,82%	Maj Tarif 2024
TOTAL PRODUIT D'EXPLOITATION	38 008 197 €	39 349 022 €	1 340 826 €	3,53%	
2 - Charges de personnel	19 382 005 €	20 869 126 €	1 487 121 €	7,67%	
3 - Charges sociales	8 272 147 €	9 101 416 €	829 269 €	10,02%	
MASSE SALARIALE CHARGÉE	27 654 152 €	29 970 542 €	2 316 390 €	8,38%	Recrutements + NAO + GEPP + GVT = 2,2 M€
4 - Services extérieurs	6 335 937 €	6 243 200 €	- 92 737 €	-1,46%	
5 - Fournitures consommables	398 024 €	371 500 €	- 26 524 €	-6,66%	
6 - Impôts et taxes	959 523 €	905 000 €	- 54 523 €	-5,68%	
7 - Autres charges d'exploitation	2 059 620 €	1 750 000 €	- 309 620 €	-15,03%	Prov. clients stabilisée
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	37 407 256 €	39 240 242 €	1 832 986 €	4,90%	
8 - Charges financières	7 027 €	215 000 €	207 973 €		Intérêts emprunt (hyp. Budget 24 = emprunt hyp.)
8 - Produits financiers	168 565 €	80 000 €	- 88 565 €		Placements financiers
RESULTAT FINANCIER	161 538 €	- 135 000 €	- 296 538 €	-183,57%	
9 - Charges exceptionnelles	200 080 €	5 000 €	- 195 080 €		Situation normalisée en 2024
9 - Produits exceptionnels	- €	- €	- €		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 200 080 €	- 5 000 €	195 080 €	-97,50%	
Participation des salariés	- €	- €	- €		
Impôt sur les sociétés	- €	- €	- €		
RESULTAT NET	562 398 €	- 31 220 €	593 618 €	105,55%	
CAF	2 199 123 €				

- o Résultat courant 2024 : 601 k€
- o Résultat net 2024 : 562 k€
- o Résultat exceptionnel : - 200k€ (rattrapage plan d'amortissement sur biens immobiliers)
- o Résultat financier 2024 : 162 k€
- o Capacité d'autofinancement (CAF) = Trésorerie prévue générée par l'activité : 2199 k€ contre -88k€ en 2023
- o Bilan – Fonds propres : Report à nouveau au 01/01/2024 de 3 326k€.

M. ROBERT rappelle les tarifs 2024 (approuvés par le conseil d'administration en décembre 2023) :

- Cotisation de base : 120,35 € HT par salarié présent dans l'entreprise au 31/12 de l'année précédente (augmentation 4,1%)
 - remise de 25 % (soit 90,26 € HT par salarié) < 15 salariés
 - remise de 15% (soit 102,30 € HT par salarié) 15 à 49 salariés
 - remise de 10% (soit 108,32 € HT par salarié) 50 à 199 salariés
 - le tarif de base (soit 120,35 € HT par salarié) ≥ 200 salariés
- Visites (première prise en charge) : 110 € HT
- Absences aux visites : 70 € HT
- Sensibilisation travailleur saisonnier : 40 € HT
- Evolution possible de la cotisation en application du RGF (cf art. 9-1) : indexation partielle sur l'évolution du plafond de la Sécurité Sociale.

L'assemblée n'a pas de question.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le mandat 2017-2023 du cabinet TGS, commissaire aux comptes, est arrivé à échéance.

Conformément à l'article 20 des statuts, le conseil d'administration a validé le 30 mai 2024 la proposition à l'assemblée générale du renouvellement du cabinet TGS (représenté par Mme Isabelle MARTIN), pour la mission complémentaire au titre de l'exercice 2023 et pour le nouveau mandat 2024-2029.

Le cabinet TGS n'est pas adhérent du SSTRN ; il est commissaire aux comptes et expert-comptable de plusieurs services de santé depuis près de 10 ans.

L'assemblée n'a pas de question.

EVOLUTION DU BAIL DU CENTRE DE NANTES EST

M. VIAUD évoque le bail de 9 ans du centre actuel de Nantes Est (situé 3-5 rue d'Autrice à Nantes) signé en 2014, arrivé à échéance fin 2023 avec un surcoût de loyer lié à la prise en charge des aménagements intérieurs et une pénalité de 100 000€ en cas de non-renouvellement.

Les locaux actuels comprennent 1250 m² de bureaux et 20 emplacements de parking. Le loyer initial (2024) HT/HC/an est de 297 750€ dont les 20 places de parking, soit 238€ / m².

Le contexte local (quartier Malakoff) est stabilisé en journée. La croissance du territoire est estimée à +13% en 10 ans (cf. enquête Polygone).

La proposition du propriétaire a été approuvée par le conseil d'administration le 30 mai 2024.

- Bail de 9 ans fermes – Extension de surface de 253 m² correspondant à une dizaine de postes de travail (1 250 + 253 = 1 503 m²) + 3 places supplémentaires de parking
- Coût : Loyer HT/HC/an : 288 120€, soit 192€/m² = 9 630 € d'économie par an (-3% en cours de négociation)
- 12 mois de franchise accordé + 3 places de parking à 1200€/place

Cette proposition permet d'augmenter la capacité du SSTRN sans surcoût locatif.

Le taux d'occupation de l'ensemble des locaux du SSTRN est actuellement de 97% (moins de dix bureaux disponibles).

Les taux d'occupation sont de 91% sur Nantes Est et de 100% sur Nantes île. Un nécessaire rééquilibrage des effectifs de ces deux centres sera finalisé d'ici 2025.

L'assemblée n'a pas de question.



ACQUISITION DU CENTRE ACTUEL DE SAINTE-LUCE SUR LOIRE AVEC FINANCEMENT PAR RECOURS A UN EMPRUNT ASSORTI DE GARANTIE HYPOTHECAIRE

L'acquisition du centre actuel de Sainte-Luce sur Loire, situé 18 rue Gustave Eiffel, d'une superficie de 1 155m², a été validée en assemblée générale du 22 juin 2023. Pour rappel, le SSTRN avait bénéficié d'un droit de préférence, en tant que locataire, sur un bail 3/6/9 signé en septembre 2013 et renouvelée en 2022.

Le prix d'acquisition (y compris frais divers) s'élève à 1 900 000€.

Le vendeur souhaite que l'assemblée générale se positionne sur le recours à la garantie hypothécaire, conformément à l'article 13 des statuts « toute hypothèse doit être validée par l'AG ».

L'assemblée s'interroge sur la nécessité de faire approuver en assemblée générale le recours à la garantie hypothécaire. Cette disposition étant prévue aux statuts de l'association et après échanges avec le notaire, une approbation est requise. Une réflexion pourrait être engagée par le conseil d'administration afin de retirer cette disposition des statuts (*toute évolution des statuts est soumise à l'approbation d'une assemblée générale extraordinaire*). Elle souligne également que l'activité du SSTRN devrait lui permettre de se dispenser de ces coûts auprès des établissements bancaires.

VOTE DES RÉSOLUTIONS ET PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Mme SAINT-LAURENT énonce les résolutions.

Les membres de l'assemblée générale sont invités à exprimer leur vote sur les résolutions préalablement énoncées.

Les deux scrutateurs veillent au bon déroulement du vote réalisé en séance sur une plateforme dématérialisée et sécurisée.

AGO - Résolution n° 1 - Approbation des rapports moral et d'activité 2023 - Adoptée

L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir entendu le rapport moral du président et le rapport d'activité 2023, et en avoir délibéré, approuve lesdits rapports. L'assemblée générale donne plein entier quitus au conseil d'administration de sa gestion de l'activité de l'association pour l'exercice 2023.

Favorables	Contres	Abstentions
6 814	0	0

AGO - Résolution n° 2 - Approbation des comptes 2023 - Adoptée

L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir entendu le rapport financier, le rapport du commissaire aux comptes, et en avoir délibéré, approuve lesdits rapports. L'assemblée générale donne plein entier quitus au conseil d'administration de sa gestion financière de l'association pour l'exercice 2023.

Favorables	Contres	Abstentions
6 814	0	0

AGO - Résolution n° 3 - Affectation du résultat 2023 - Adoptée

L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir approuvé les comptes 2023 présentant un résultat de 562 398 €, décide de l'affecter en report à nouveau dans son intégralité.

Favorables	Contres	Abstentions
6 814	0	0

AGO - Résolution n° 4 - Budget 2024 - Adoptée

L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir entendu la présentation du budget 2024 et l'application du RGF pour l'évolution de la cotisation annuelle 2024, approuve lesdits éléments.

Favorables	Contres	Abstentions
6 314	0	500



AGO - Résolution n° 5 – Mandat du commissaire aux comptes (mandat 2024-2029) - Adoptée

L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de mandater TGS France Audit avec comme commissaire aux comptes signataire Mme Isabelle MARTIN, pour la mission complémentaire 2023 et le mandat 2024-2029.

Favorables	Contres	Abstentions
6 814	0	0

AGO - Résolution n° 6 – Evolution du bail du centre de Nantes Est - Adoptée

L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir entendu la présentation en séance et pris connaissance des conditions locatives, valide l'évolution du bail du centre de Nantes Est.

Favorables	Contres	Abstentions
6 814	0	0

AGO - Résolution n° 7 – Acquisition du centre actuel de Sainte-Luce sur Loire par recours à un emprunt assorti de garantie hypothécaire - Adoptée

L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir entendu la présentation en séance, valide l'acquisition du centre actuel situé 18 rue Gustave Eiffel à Sainte-Luce sur Loire pour un montant d'1700k€ net vendeur, avec financement par recours à un emprunt assorti de garantie hypothécaire.

Favorables	Contres	Abstentions
6 811	0	3

AGO - Résolution n° 8 - Pouvoirs au Président - Adoptée

Tous pouvoirs sont donnés au Président ou au porteur de copies ou extraits du présent procès-verbal de l'AGO en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Favorables	Contres	Abstentions
6 814	0	0

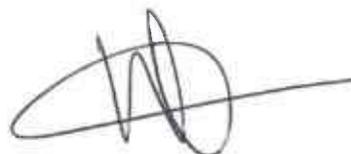
Le procès-verbal d'ouverture-clôture et résultats des votes est joint au présent procès-verbal. Les rapports annuels 2023 sont annexés au présent procès-verbal dont ils font partie intégrante.

Aucune autre question n'étant posée, M. CESBRON remercie les participants de l'assemblée de leur présence et lève la séance à 18h00.

M. Jean CESBRON
Président de séance



Mme Hélène BRICAUD
Secrétaire de séance



Annexes : Rapport d'activité 2023, Rapports 2023 du CAC, Résultats des votes